CC Aubrac, Carladez et Viadène : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 10 142 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC Aubrac, Carladez et Viadène affichait un encours de dette de 7,8 M€, soit 764 € par habitant, une épargne brute égale à 50,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 0,9 ans.

Dette par habitant
764 €
7,8 M€ au total

Capacité de désendettement
0,9 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
50,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
860 € / hab.
8,7 M€ au total

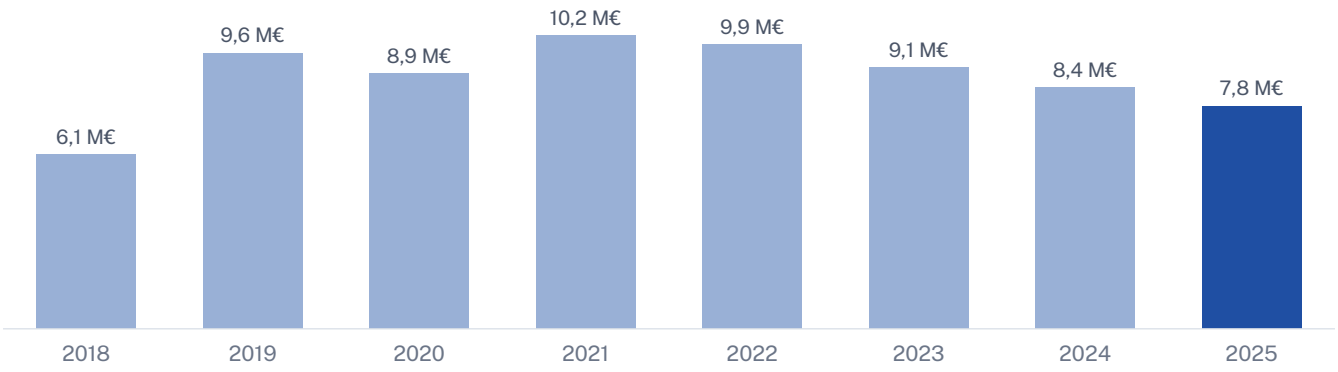
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	860 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	40,2 %	346 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	50,5 %	876 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	764 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	199 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	231 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 6,1 M€ en 2018 à 7,8 M€ en 2025 (+27,7 %). Valeur la plus haute : 10,2 M€ en 2021.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	6,1 M€	25,4 %	3,2 ans	1,5 M€
2019	9,6 M€	25,1 %	4,7 ans	1,8 M€
2020	8,9 M€	32,1 %	3,1 ans	2,2 M€
2021	10,2 M€	34,1 %	3,2 ans	4,2 M€
2022	9,9 M€	40,7 %	2,1 ans	4,2 M€
2023	9,1 M€	32 %	2,6 ans	4,3 M€
2024	8,4 M€	41,1 %	1,5 ans	2,7 M€
2025	7,8 M€	50,5 %	0,9 ans	2 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Aubrac, Carladez et Viadène
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,9 M€ pour 21 projets
Part du coût des projets payée par l'État	11,6 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Maison guitard	70 000 €
2023	DETR	Aménagement d'un logement dédié aux apprenants à St Amans des Côts	41 575 €
2023	DETR	Aménagement d'une extension - MSP de Laguiole	23 645 €
2023	DETR	Aménagement d'un 3ème cabinet médical - MSP d'Argences en Aubrac	17 245 €
2024	DETR	Amenagement des micro-creches pour des activites plein-air	14 402 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.